



S A I N T
BENOIT
LABRE

Un toit, c'est un premier pas...

Projet Associatif

2022-2027

MOT DU PRÉSIDENT

Depuis sa création en 1936, l'engagement de l'Association Saint Benoît Labre est toujours aussi intense pour l'accueil et l'accompagnement des personnes dans les situations les plus précaires, avec une grande disponibilité pour se mobiliser dans de nouveaux projets. Bénévoles et salariés ont montré leur capacité d'adaptation pour répondre à l'évolution des besoins sociaux, comme, depuis 2019, l'accueil de demandeurs d'asile. L'association a su traverser la crise sanitaire du Covid 19 en préservant la qualité de service aux résidents.

Notre projet associatif 2022/2027 souligne la continuité de cet engagement et le souci de répondre aux nouveaux défis sociaux, en développant les capacités d'accueil et en recherchant l'amélioration de la qualité de l'accompagnement. Il a été construit collectivement en impliquant administrateurs, salariés, bénévoles ; les résidents y ont également pris leur part. Ce document a vocation à être notre "boussole" en interne et notre "carte d'identité" pour mieux nous faire connaître auprès de nos partenaires et faire reconnaître notre travail auprès des plus démunis.

Dominique Le Tallec

Plan

I-Notre identité

II- Une association Historique

III- Nos valeurs et principes d'action

IV- Nos axes stratégiques

- 4.1. Développer la qualité de l'hébergement
- 4.2. Accompagner chacun au "logement d'abord"
- 4.3. Etre un acteur de la santé et de la prévention
- 4.4. Animer une gouvernance ouverte et participative centrée sur les résidents
- 4.5. Coopérer et communiquer pour promouvoir l'inclusion sociale

V- Notre organisation

Annexe 1 : Quelques dates

I- NOTRE IDENTITE

L'association Saint Benoît Labre (est une association loi 1901, à but non lucratif et reconnue d'intérêt général à caractère social). Elle a pour objet la mobilisation au service des personnes dans les situations les plus précaires, elle vise à assurer l'accueil, la mise à l'abri et l'hébergement, l'accompagnement vers le logement et l'insertion, sans aucune discrimination.

L'ASBL apporte une réponse d'*hébergement temporaire* et d'*insertion* (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale) aux personnes isolées rencontrant de graves difficultés de logement, de réinsertion sociale, économiques, familiales, de santé (dans le cadre du Plan National de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale).

L'ASBL assure, dans une Maison-Relais, un *accueil dans le logement, sans limitation de durée*, pour les personnes dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et pour qui l'accès à un logement complètement autonome apparaît difficile.

L'ASBL assure un *hébergement d'urgence* (Centre d'Hébergement d'Urgence Monsieur Vincent), inscrit dans le schéma départemental de l'accueil, hébergement et insertion (et à ce titre dans le Plan départemental d'aide au logement et à l'hébergement des personnes en difficultés).

Elle gère deux structures d'accueil de nuit (ADN) pour les personnes vivant à la rue (sur appel du 115).

Depuis 2021, l'ASBL expérimente un dispositif d'accueil des personnes les plus éloignées des structures existantes, dans une approche communautaire (le "Rado").

L'ASBL accueille les *demandeurs d'asile*, en lien avec l'OFII. Elle anime deux Centres d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA) : l'un à Betton pour la métropole rennaise, l'autre à Vitré-Chateaubourg pour l'arrondissement Vitré-Fougères. Pour faciliter l'intégration des personnes régularisées (accès aux droits, emploi, logement etc.), l'association gère un Centre Provisoire d'Hébergement (CPH en logement diffus) et un dispositif "Transition" d'accompagnement dans le logement autonome.

II- UNE ASSOCIATION HISTORIQUE

L'Association "Foyer Saint Benoît Labre" a été fondé en 1936, à Rennes, pour venir en aide aux sans-abris et de les accueillir de jour comme de nuit, sans distinction de nationalité, de culture, d'opinion ou de religion. Elle s'inscrit dans les valeurs du catholicisme social d'entraide et de partage avec les plus pauvres, symbolisées par le choix de la référence à Saint Benoît Labre.

Créé au service des plus démunis à l'initiative de monsieur Desbois, tertiaire franciscain (laïc souhaitant vivre au plus près des valeurs franciscaines) et transporteur, touché de constater que des personnes sans-abris passaient la nuit dans ses camions pour se protéger du froid ; le foyer initial était destiné uniquement aux hommes seuls. Il a fonctionné jusqu'aux années 1980 grâce à la participation d'autres tertiaires franciscains, de très nombreux bénévoles de tous horizons, et de fonds associatifs.

Installée à l'origine dans un garage de la Ruelle aux Chevaux à Rennes, l'association n'a inauguré un premier établissement qu'en 1960, rue du Bois Rondel. Il est toujours en activité et a bénéficié d'une première réhabilitation en 1998, avec l'aide de l'Etat, de la communauté d'agglomération et de la ville de Rennes (mise aux normes, création de chambres de 1 à 3 lits). Pour améliorer le confort et le respect de la dignité des résidents, une restructuration complète a été réalisée en 2017 (création de studios individuels).

En 1980, une convention signée avec l'Etat a permis d'envisager un travail de réinsertion et non plus seulement d'hébergement et de *professionnaliser l'accompagnement*. Ce nouveau cadre de politiques de lutte contre l'exclusion désigne une nouvelle forme de pauvreté que les dispositifs classiques de protection sociale ne parviennent plus à traiter. Ces mesures "d'insertion" concernent un large public: jeunes qui rencontrent des difficultés pour accéder à un emploi, chômeurs de longue durée en difficulté pour se réinsérer professionnellement mais aussi familles précarisées pour qui les dispositifs habituels en matière d'éducation, de logement ou d'accès aux soins restent insuffisants.

Parallèlement, dès 1980, à l'écoute de nouveaux besoins, l'ASBL crée, avec des bénévoles, un foyer d'urgence pour une dizaine de personnes, à l'entresol du Bois Rondel. Ce n'est que 16 ans plus tard que l'association signe une convention avec l'Etat qui permet de professionnaliser cet accueil d'urgence de 70 personnes, majeures, en difficultés sociales; capacité portée à 90 personnes en cas de circonstances exceptionnelles. L'hébergement se fait en dortoir au Bois Rondel ou dans des locaux temporaires, jusqu'à l'implantation, 10 ans plus tard, de l'établissement rue Monsieur Vincent.

En 2003, l'association prend le relai du dispositif d'écoute et d'orientation d'urgence du 115. Pendant quelques années, vers 1986, elle avait géré le 15, ancêtre du 115, dans le cadre de la "cellule d'accueil et d'orientation" (CAO). Puis en application d'une circulaire nationale de 2010 relative "à la prise en charge des personnes sans abri ou mal logées", ce service sera transféré en 2018, au Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) départemental, sous l'autorité de l'Etat.

Ainsi au fil des années, l'association s'est développée avec de nouvelles offres d'hébergement et d'insertion mieux adaptées aux évolutions de la pauvreté et de la précarité qui se sont diversifiées et touchent de larges publics: jeunes, hommes et femmes, seuls ou en couple, avec ou sans enfants, migrants... au travers de services d'accompagnement en appartement extérieur et d'une maison relais.

En 2015, pour marquer la diversité de ses activités, l'association prend le nom d'"Association Saint Benoît Labre" (ASBL), abandonnant sa seule référence au foyer initial. Elle va poursuivre le développement et la diversification de ses activités et des publics accueillis, tout en multipliant les partenariats avec les acteurs locaux. En élargissant le champ de ses activités, l'association a poursuivi sa professionnalisation; elle compte 40 salariés en 2015. Le Conseil d'administration réaffirme l'importance de l'engagement citoyen comme vecteur de solidarité (élaboration d'une charte du bénévolat), en complémentarité et en coordination avec les professionnels

En 2018, l'Association décide d'accueillir des demandeurs d'asile et ouvre un premier Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile à Betton, sur le site de La Vallée (dans le cadre d'une SCI créée avec l' AIS 35). Suit la mise en oeuvre d'un Centre Provisoire d'Hébergement puis en (2021) l'animation du dispositif "Transition", l'objectif étant de faciliter l'intégration des personnes régularisées. En 2021, un second CADA s'ouvre sur Vitré, avant le transfert prochain sur Chateaubourg.

En 2020/2021, l'Association répond à un appel à manifestation d'intérêt pour expérimenter un accueil destiné aux personnes les plus éloignées des dispositifs "classiques": il s'agit d'une approche communautaire, faisant la plus grande place à l'initiative des personnes accueillies (le "Rado").

En 2021/2022, l'association est retenue par l'ARS pour l'ouverture de 8 lits Halte Soins Santé. En 2022, l'association se voit confiées 53 places d'urgence supplémentaires, l'accueil de nuit L'Abri, (17 places CADA) et le suivi de 50 personnes supplémentaires dans le dispositif "Transition".

III- NOS VALEURS ET PRINCIPES D'ACTION

L'association décline pour tous (personnes accueillies, professionnels, bénévoles, partenaires) les valeurs de respect de la personne et de sa dignité, de solidarité, d'humanité et de fraternité:

Respect de la personne et de sa dignité:

La reconnaissance de la singularité de chacun implique la promotion de chaque personne, de son bien-être dans le respect de son identité, de ses choix (les plus éclairés possibles).

Son accueil inconditionnel, indépendamment de son âge, de son sexe, de son état de santé physique ou mentale, de sa condition sociale, de sa nationalité, de sa religion ou de son origine culturelle en traduit l'exigence.

Solidarité:

La solidarité est une démarche humaniste qui exprime la conscience que tous les hommes ont la même communauté d'intérêt. Pour notre association, elle exprime notre volonté d'agir pour venir en aide aux plus fragiles.

Fondée sur la prise de conscience de l'interdépendance des groupes humains, elle répond à l'obligation de se porter assistance, de prendre soin de l'autre, de s'unir pour collaborer en ce sens.

Humanité et Fraternité:

La considération pour chacun avec humanité, bienveillance et empathie, en cherchant notamment à comprendre les comportements, amène à développer le travail d'inclusion, d'accès aux droits, de développement des capacités des personnes, de citoyenneté, d'autonomie et d'émancipation des plus fragiles et des plus pauvres,

L'affirmation du lien d'appartenance à la même famille humaine et de la fraternité qui unit ou devrait unir tous ses membres s'exprime par la tolérance et le respect mutuel des différences.

Les principes qui guident nos actions

Nous pouvons décliner les liens entre valeurs et principes d'action en fonction des objets de travail de l'association.

1- Relation avec/pour le public accueilli :

- Accueillir sans discrimination et sans discontinuité
- Viser l'autonomie et l'insertion des personnes dans une logique de responsabilité: privilégier leurs choix et leur participation à la démarche d'insertion; développer l'accès au droit et l'exercice de la citoyenneté,
- Mettre en place un accompagnement global, contractualisé, personnalisé et différencié,
- Agir pour la prévention des exclusions et la promotion de la cohésion sociale,
- Protéger contre les risques et garantir la sécurité de tous.

2- Gestion et stratégie interne:

- Placer l'usager au coeur de notre action,
- Promouvoir une offre d'insertion plurielle: favoriser une approche globale des besoins de la personne accueillie, adaptée à la situation de chacun,
- Favoriser la cohésion, le sentiment d'appartenance et l'appropriation des valeurs de respect mutuel, de solidarité et de fraternité.

- Optimiser
- Développer ingéniosité/créativité/expérimentation pour adapter nos offres aux besoins,
- Formaliser nos pratiques, capitaliser nos savoirs d'expérience et positiver
- Saisir les opportunités liées à l'évolution des besoins et aux propositions des financeurs (dont en premier lieu l'Etat) pour mettre en oeuvre le projet associatif.

3- Politique associative:

- S'inscrire dans une logique d'approche territoriale, partenariale, d'ouverture aux autres acteurs dans un souci de coopération, mutualisation et complémentarité

- Etre acteur des politiques de cohésion sociale pour développer une citoyenneté associative

- Témoigner des réalités sociales observées par l'Association et promouvoir le témoignage de vécu des personnes accueillies.

IV- NOS AXES STRATEGIQUES

Préambule :

Une logique de développement raisonné porteur de nos valeurs

La capacité de l'Association à définir ses horizons est la condition de sa cohésion interne, de son dynamisme et de son efficacité. Le projet stratégique propose une philosophie d'action qui traduit notre volonté d'être aux côtés des personnes accompagnées, de s'appuyer sur le potentiel de chacun pour contribuer à construire son parcours de vie, favoriser son inclusion sociale en suscitant sa volonté d'agir par lui-même.

L'évolution des politiques publiques, le développement structurel des besoins d'accueil et d'accompagnement de tous nos publics, les contraintes financières et leurs effets d'échelle nous obligent à nous projeter dans une logique de développement en continuité des choix passés. Mais ce développement doit être raisonné et être soumis aux exigences suivantes :

1-Un développement valorisant nos publics

La valeur de la personne humaine est au coeur de notre association et du travail qui s'y développe. Chaque personne accueillie et accompagnée est unique et socialement utile. Nos axes stratégiques et nos choix de développement devront valoriser les expériences et les savoirs des personnes accompagnées et les aider à soutenir leur place d'acteurs dans le corps social.

2-Un développement citoyen

L'importance du logement d'abord et l'accompagnement vers une insertion économique et professionnelle ne doit pas occulter les valeurs de citoyenneté et les droits culturels qui sont de puissants facteurs d'intégration sociale.

3-Un développement participatif :

Il devra être l'expression de nos ambitions collectives et de solidarité liant les administrateurs, les salariés, les bénévoles et les résidents.

4-Un développement territorial :

Acteur de l'histoire sociale de Rennes, notre association doit rester impliquée dans la vie du territoire, participer aux instances institutionnelles, et interassociatives et prendre, si besoin, des initiatives pour réfléchir, infléchir et mettre en oeuvre de nouvelles démarches d'accompagnement.

5-Un développement écoresponsable :

Comme toute structure collective, l'ASBL a sa responsabilité dans la préservation conjointe de la planète et de son territoire. Le fonctionnement de la cuisine et l'évolution de notre offre alimentaire, la gestion de nos locaux, notre accompagnement au savoir habiter et cohabiter, les liens entre nos sites, nos contraintes de déplacement sont autant de champs d'application du développement durable.

6-Un développement maîtrisé :

Il ne pourra être mis en oeuvre que si les moyens humains et matériels mobilisables garantissent la qualité de nos missions et la valeur éthique de nos pratiques.

Ce projet stratégique retient 5 axes prioritaires qui se déclineront en objectifs programmatiques :

- 1-Développer la qualité de l'hébergement
- 2-Accompagner chacun au "logement d'abord"
- 3-Etre un acteur de la santé et de la prévention
- 4-Animer une gouvernance ouverte et dynamique centrée sur les résidents
- 5-Coopérer et communiquer pour promouvoir l'inclusion sociale

Axe 1- Développer la qualité de l'hébergement

(de la mise à l'abri d'urgence à l'hébergement de qualité et au logement)

Contexte :

Nous sommes un acteur rennais central pour l'hébergement d'urgence qui est notre activité principale (Accueil de nuit, Centre d'hébergement et de réinsertion sociale, Centre d'hébergement d'urgence, Centre d'accueil des demandeurs d'asile, Centre provisoire d'hébergement...)

Au-delà des financements accordés et des cahiers des charges, nous recherchons tous les moyens complémentaires pour améliorer la qualité de l'accompagnement, conformément à nos valeurs et à nos ambitions.

L'hébergement est le lieu des contradictions entre les contraintes de l'Etat et notre conception de l'inconditionnalité et de l'accueil (en particulier les injonctions de remise à la rue).

La politique du logement d'abord n'entraînera pas la suppression de l'hébergement :

-certains publics ont besoin d'être accompagnés, en amont du logement afin d'acquérir une autonomie suffisante et un "savoir habiter"

-les bailleurs ont recours à des solutions d'hébergement pour des locataires en difficulté (dégradations, problèmes de voisinage)

-la pénurie de logements rend inenvisageable la disparition des structures d'hébergement

-les personnes à la rue ont besoin de lieux de pause comme l'accueil de nuit.

Objectif 1 : Améliorer les locaux et la qualité matérielle de l'accueil

Pour répondre aux besoins des résidents, en tenant compte des exigences écologiques : respect de l'intimité (chambre individuelle, sanitaires), alimentation de qualité...

Objectif 2 : Adapter les prestations d'accompagnement :

Avec le souci d'aller vers plus de continuité et d'inconditionnalité, plus d'accompagnement

- Requalifier la prise en charge de premier niveau
- Formaliser les critères de notre hospitalité pour le pôle étranger

Objectif 3-Développer l'offre :

- Au plan quantitatif, les besoins restent importants (cf appels à projets, nuits d'hôtel)
- Au plan qualitatif : prendre en compte l'évolution des publics : mixité, vieillissement, autres publics vulnérables

Axe 2-Accompagner chacun au "logement d'abord"

Contexte :

Le "logement d'abord" redéfinit les missions et contenus de l'accompagnement, redistribue les rôles des acteurs du territoire : enjeux professionnels liés aux modalités d'accompagnement dans le logement et enjeux institutionnels liés aux partenariats.

Objectif 1- Définir et enrichir le contenu de l'offre d'insertion

Cible à mobiliser pour proposer une prestation d'accompagnement optimale :

- La gestion de la vie quotidienne : l'alimentation, la gestion administrative et financière, le recours au numérique etc.
- La capacité à habiter : l'énergie, l'hygiène, les relations de voisinage
- La santé physique et mentale : les soins primaires mais surtout la prévention (addiction, nutrition)
- L'activité : formation, emploi
- La citoyenneté, la vie sociale, culturelle et sportive.
- Cette offre est à construire avec tous les acteurs concernés pour valoriser l'ensemble des compétences repérées sur le territoire.

Objectif 2 : Mettre en oeuvre une recherche active de logements adaptés, leur mobilisation et leur éventuelle gestion temporaire

La mise en oeuvre de la politique du "logement d'abord" implique une mobilisation de logements adaptés aux profils différents des personnes que nous accueillons. La palette de l'offre à rechercher doit être large : elle intègre le logement social et le patrimoine de particuliers, les résidences-accueil, les pensions de famille, les maisons-relais, promouvoir des habitats plus atypiques, expérimentaux...

Notre association doit contribuer à organiser la mise à disposition de cette offre. Cette recherche impose des relations privilégiées avec les collectivités en charge de la politique du logement, les bailleurs sociaux, les agences à vocation sociale et les partenaires associatifs poursuivant les mêmes objectifs.

Axe 3-Etre un acteur de la santé et de la prévention

Contexte :

Les questions de santé et de sécurité sont de plus en plus prégnantes. Nous sommes confrontés de façon permanente aux problématiques de santé physique et mentale de nos résidents qui impactent lourdement nos équipes et le fonctionnement des établissements. Les financements des différents dispositifs tiennent peu compte de cette réalité et pourtant notre association a déjà engagé un certain nombre d'initiatives : recrutement d'une infirmière et mise en place d'une commission santé, intervention d'une psychologue sur le dispositif "le Rado", mise en oeuvre prochaine de "Lits Halte Soins Santé". Forte de ces premiers résultats, l'Association

décide d'en faire un axe stratégique.

Objectif 1 : Promouvoir le bien-être physique et mental des personnes accueillies et la prévention des troubles :

- Garantir un cadre de prise en charge favorisant la santé physique et mentale des personnes accueillies (respect des particularités physiques et psychologiques des personnes, renforcement des activités favorisant les potentialités des personnes, programmes de prévention...)
- Repérer, prendre en compte les signes de souffrance physique et mentale des personnes accueillies, en proposer la prise en charge.

Objectif 2 : Développer un pôle santé et conforter nos compétences :

- Réussir la mise en place des 8 lits halte soins santé
- Développer d'autres dispositifs adaptés
- Renforcer la place de professionnels de santé dans l'association
- Renforcer la formation de l'ensemble des professionnels sur les problématiques de santé (addictions, violence etc.)

Objectif 3 : Renforcer nos partenariats pour une approche territoriale partagée

- Renforcer les partenariats avec tous les réseaux de santé rennais
- Participer aux actions collectives qui peuvent se développer sur le territoire avec tous les acteurs, notamment les partenaires institutionnels (services de l'Etat et ARS, collectivités territoriales etc.)

Axe 4- Animer une gouvernance ouverte et participative centrée sur les résidents

Contexte :

L'impératif d'efficacité et la pression du quotidien ne doivent pas nous faire perdre de vue l'objectif central de l'association : la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des résidents. C'est pourquoi la gouvernance doit associer toutes les composantes de l'association : les salariés, les administrateurs, les bénévoles les personnes accueillies sans oublier les partenaires.

Objectif 1 : Mettre le résident au centre de nos dispositifs :

- Renforcer l'accompagnement à l'autonomie des résidents,
- S'appliquer à développer les lieux d'écoute et d'échange, favoriser la participation des résidents.
- Poursuivre la mise en place d'indicateurs de suivi qualitatif et quantitatif de l'activité.
- Intégrer des travailleurs pairs.

Objectif 2 : Renforcer les compétences professionnelles et la qualité au travail:

- Poursuivre la démarche qualité de vie au travail et associer les salariés à la réflexion sur le développement de l'association.
- Adapter les services supports (RH, finances, secrétariat, technique) au développement de l'activité et adapter les outils de gestion (CPOM ; stratégie patrimoniale et immobilière).

- Accompagner au changement professionnel et à l'évolution des métiers : formation, conférences, interventions d'experts.

Objectif 3 : Préserver le caractère militant de l'association :

- Associer les administrateurs et les bénévoles à la vie de l'association,
- Développer les moyens propres de l'association (recherche de fonds, dons etc.),
- Participer à la vie publique en défendant les droits à la vie sociales des personnes accueillies (le principe d'une convention annuelle pourrait y participer).

Axe 5 : Coopérer et communiquer pour promouvoir l'inclusion sociale

Contexte

Les personnes qui sont accueillies dans nos dispositifs sont les "invisibles" de la société : les associations comme la nôtre sont quasi leurs seuls porte-paroles. Au-delà de la gestion des structures, nous devons faire connaître notre action pour amplifier nos moyens mais aussi faire reconnaître ces personnes pour défendre leurs droits à participer à la vie sociale. Une dimension importante est aussi de susciter ou soutenir toutes les recherches pour mesurer et analyser les évolutions sociales qui créent des "laissés pour compte".

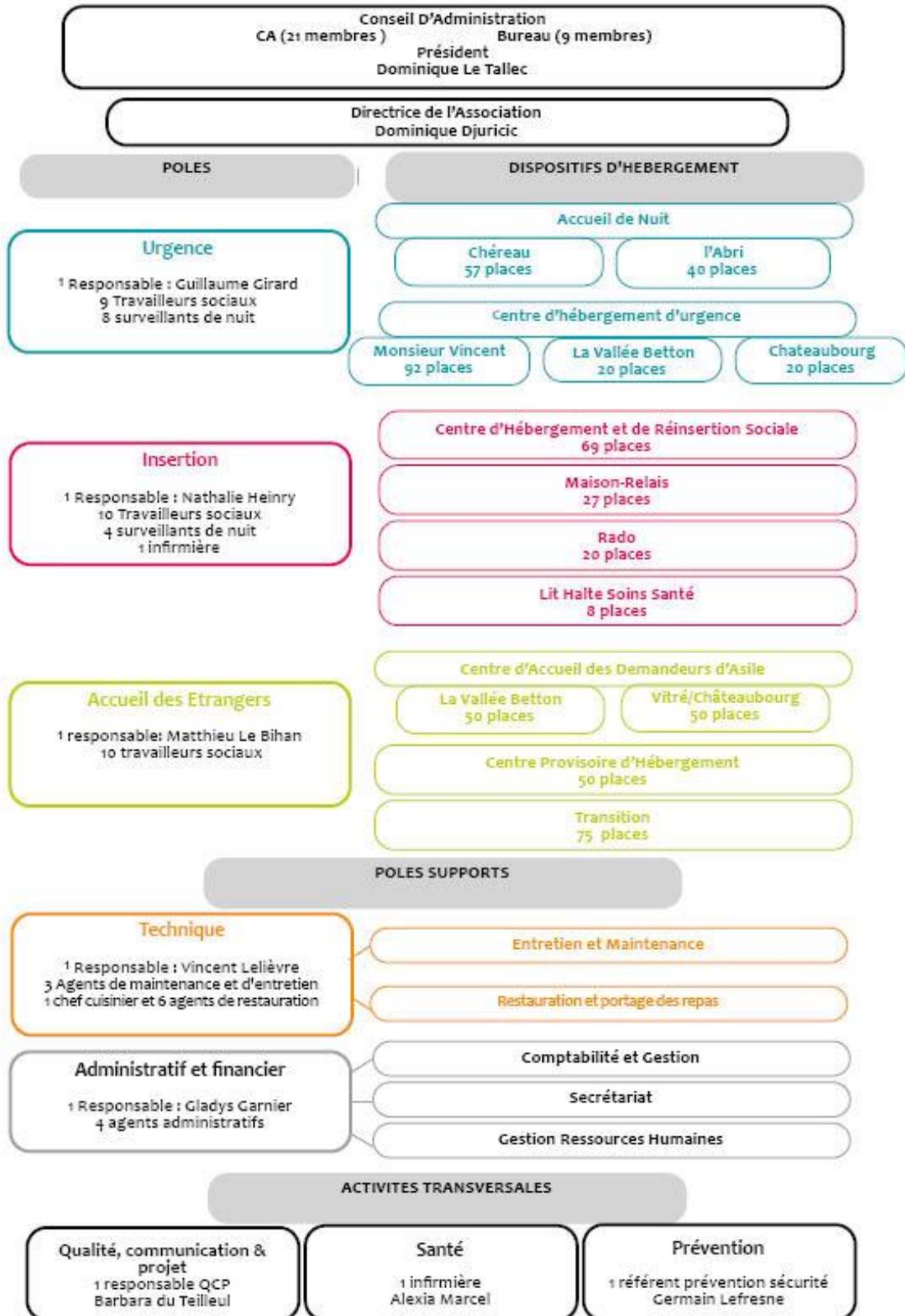
Objectif 1-Développer les coopérations et renforcer l'ancrage territorial

- Elargir l'assise territoriale (dans le périmètre départemental) en cohérence avec les axes stratégiques définis.
- Renforcer les partenariats : approfondissement des liens engagés avec les partenaires privilégiés tel l' AIS et rapprochement avec les associations qui participent à l'accueil et l'accompagnement des plus vulnérables.
- S'inscrire dans les réseaux du secteur social et médico-social (comme la FAS), dans les réseaux socio-culturels...
- Poursuivre la coopération avec les partenaires institutionnels, l'Etat, les collectivités territoriales, les bailleurs sociaux...

Objectif 2-Communiquer pour promouvoir l'inclusion sociale

- Prendre toutes les initiatives possibles pour mieux connaître la réalité des publics vulnérables et les évolutions sociales qui produisent des "mises à l'écart" (notamment en entretenant des liens avec le monde académique : Universités, EHESP, Askoria, IEP...).
- Faire connaître l'action de l'Association, son identité et son développement pour mieux s'insérer dans les réseaux et renforcer les partenariats.
- Faire changer le regard de la population sur les publics que nous accueillons et mobiliser : promouvoir leur expression et leur participation, s'appuyer sur leurs témoignages pour défendre leurs droits et promouvoir leur insertion sociale.

V- NOTRE ORGANISATION (au 01.09.2022)



ANNEXE 1 : QUELQUES DATES

1937 : Création d'un asile de nuit, le Foyer Saint Benoît Labre, située Ruelle aux Chevaux à Rennes

1953 : Un Foyer Saint Benoît Labre est créé par des bénévoles à Nantes, 10 rue de la Tannerie

1960 : Inauguration du premier établissement rennais, situé 5 rue du Bois Rondel

1981 : Ouverture en journée et accompagnement vers l'insertion : professionnalisation progressive jusqu'en 1990

2005 : Ouverture de 12 places d'hébergement hivernal qui s'ajoutent aux 12 places d'urgence

2007 : Création de 9 places de stabilisation, ce qui amène l'effectif en insertion à 51 places

2008 : Création d'un dispositif diffus composé de 9 appartements extérieurs

2010 : Ouverture du Centre d'Hébergement d'Urgence Monsieur Vincent pour une capacité de 40 places

2015 : Ouverture de la Maison Relais Daniel Ravier, au 111 rue de Fougères à Rennes

2016 : Création de places supplémentaires en appartements diffus au Centre d'Hébergement d'Urgence Monsieur Vincent

2018 : Ouverture du Centre Provisoire d'hébergement pour 50 migrants hébergés en appartements diffus

2019 : Ouverture d'un Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile sur le site de La Vallée à Betton

. Acquisition d'un immeuble 16 rue Chéreau et ouverture d'un Centre d'accueil de Nuit de 30 places

. Réinstallation du CHRS et du pôle administratif au 5 rue du Bois Rondel, dans des locaux entièrement réhabilités

. Création de 10 places supplémentaires à l'accueil de nuit et de 10 places supplémentaires au Centre d'Hébergement d'Urgence

2020 : Ouverture en continuité de journée et dans le temps au CHU et à l'ADN

Ouverture de 20 places à l'Accueil Solidaire Médicalisé Covid 19

Création de 20 places d'urgence pour accueillir et héberger des familles sur le site de la Vallée à Betton

2021 : Ouverture du "rado", dispositif expérimental pour l'accueil des personnes les plus éloignées des structures existantes

. Ouverture d'un nouveau Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile, à Vitré

. Ouverture de 10 places d'urgence pour familles à Betton (partenariat avec l'AS 35)

2022 : Acquisition du domaine des "Rochers" à Chateaubourg en vue du transfert du CADA installé provisoirement à Vitré

. Reprise de l'Accueil de Nuit "L'Abri" et ouverture de 53 nouvelles places d'urgence

. Ouverture de 8 Lits Halte Soins Santé